



HAL
open science

La professionnalisation en débat : entre intentions et réalisations, coordonné par Najoua Mohib et Stéphane Guillon (Éditeur : Peter Lang, 2018)

Jean-François Plateau

► **To cite this version:**

Jean-François Plateau. La professionnalisation en débat : entre intentions et réalisations, coordonné par Najoua Mohib et Stéphane Guillon (Éditeur : Peter Lang, 2018). *Phronesis - A Journal for Ancient Philosophy*, 2019, pp.129-131. 10.7202/1066590ar . hal-03136795v1

HAL Id: hal-03136795

<https://hal.science/hal-03136795v1>

Submitted on 17 Nov 2021 (v1), last revised 19 Nov 2021 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Recension de l'ouvrage
La professionnalisation en débat : entre intentions et réalisations
Coordonné par Najoua Mohib et Stéphane Guillon
(Éditeur : Peter Lang, 2018)

La préface de Richard Wittorski lance le débat principalement sur l'aspect polysémique du concept, que démêleront les 15 contributeurs de l'ouvrage coordonné par Najoua Mohib et Stéphane Guillon : *La professionnalisation en débat – Entre intentions et réalisations*. Les rapports liant la formation, l'éducation, le travail et leurs acteurs y sont visités, analysés, pesés, selon différents éclairages et les tensions qu'ils génèrent. La première de ces tensions, révélée dans l'introduction par Najoua Mohib et Valérie Ledermann, oppose les normes de la société libérale aux valeurs humanistes de l'éducation. La professionnalisation, en devenant le remède au chômage, discrédite le rôle du système éducatif.

L'ouvrage partagé en 3 parties fait état en premier lieu des enjeux de la professionnalisation entre travail et formation. Il évoque ensuite les défis relevés par l'enseignement supérieur et se concentre en dernier lieu sur ses effets auprès de deux types d'acteurs : les enseignants et les travailleurs sociaux.

Patricia Champy-Remoussenard évoque à la fois les enjeux, mais aussi les dangers de la flexibilité prônée par les entreprises. D'un côté, la recherche, autour de l'analyse de l'activité dynamise la production de formation, en réponse à un besoin social. De l'autre, l'adaptation réclamée par la mutation du travail génère pour l'individu de l'incertitude, voire de l'insécurité. Elle observe ainsi un « recul du collectif », par le fait que les besoins individuels sont parfois évincés, au nom de la flexibilité.

La contribution de Philippe Maubant et Lucie Roger, s'intéresse aux métiers adressés à autrui, et plus spécifiquement au travail éducatif touchant aux métiers de la formation, tout en les inscrivant dans leur contexte politique et institutionnel, tant du point de vue de l'acteur (le professionnel) que du bénéficiaire. Le système scolaire au Québec a intégré l'éducation des adultes par une pédagogie spécifique, dès les années 1990, et la formation professionnelle poursuit l'objectif d'adapter la main-d'œuvre à la réalité économique. La mise en place d'ingénieries de formation, en réponse aux demandes des entreprises de production ont pris de l'essor. Cela induit un changement du métier de formateur ; il devient plutôt coach, conseiller, coordinateur et voit sa fonction éducative s'évaporer.

La note de lecture de Solveig Fernagu Oudet de l'ouvrage de de Demazière, Roquet et Wittorski intitulé « *La professionnalisation mise en objet* », invite à réfléchir, à ce stade, sur la relation entre l'activité, la situation et le sujet dans le processus de professionnalisation, comme de la distance qui sépare professionnalisation imposée et désirée et la remise en cause de la notion de « métier ».

Marc Ponsin finalise cette première partie en mettant en relief le rapprochement du concept de professionnalisation avec celui de gestion, fruit des évolutions législatives régissant la formation professionnelle depuis le début du millénaire (DIF, VAE, etc.) en faisant émerger le concept de « flexicurité ». Les besoins en formation grandissent, les budgets diminuent et les technologies modifient les modes d'intervention et d'apprentissage. S'appuyant sur les idées de Wittorski, il prône le dépassement des situations formelles et l'usage de l'alternance, de l'analyse des pratiques, et la combinaison de différentes méthodes de formation, dont l'intégration de l'enseignement à distance. Cette souplesse, permet de répondre au besoin d'individualisation de la formation continue.

Michel Sontag amorce la deuxième partie de l'ouvrage, en précisant que la formation professionnelle par alternance en milieu universitaire fait partie d'un héritage, la médecine ayant été depuis le 11^{ème} siècle un précurseur. Dans les domaines économiques du secondaire et du tertiaire les DUT sont créés en 1966, puis les DESS (1975) et les licences professionnelles (1999). La loi du 23 juillet 1987, en ouvrant la voie de l'apprentissage du niveau V au niveau I, donne l'opportunité de plus d'autonomie financière aux universités. Les

filières professionnelles, aux objectifs tournés vers les compétences pour la formation d'experts, avec une réflexion se faisant « sur et dans l'action », sont plus sélectives que les filières universitaires classiques fondées sur des modèles théoriques. L'exemple de la formation d'ingénieur par alternance à l'INSA permet à l'apprenant d'être salarié. Il montre aussi l'importance du rôle du responsable pédagogique, chargé de faciliter le lien entre les compétences recherchées par l'entreprise (techniques et comportementales), mises en œuvre par le tuteur et les connaissances scientifiques indispensables à l'apprenti ingénieur pour valider son statut.

Cette analyse est confortée par Annie Cheminat avec une perspective « adéquationniste ». « La professionnalisation en milieu universitaire » satisfait, pour elle, à la fois les employeurs et les étudiants, peu nombreux à accéder aux carrières académiques, dans la construction de leur projet professionnel. Le processus de Bologne, avec les ECTS, la formation des langues, l'usage des technologies informatiques et le développement de compétences transversales inclus dans les programmes de licence, favorise également l'employabilité des étudiants.

Cependant, comme l'affirme Vanessa Boléguin, le taux d'emploi des personnes diplômées faiblit, en accréditant la thèse « inadéquationniste » en donnant plus d'espace au segment secondaire et donc à la précarité des contrats de travail. Cela induit le réflexe de professionnaliser l'enseignement supérieur, en substituant les savoirs pratiques à ceux académiques, et permet de réduire en même temps les coûts de recrutement et de formation, donc salariaux, des entreprises. Le glissement qui s'opère ainsi du segment primaire vers le secondaire limite l'accès à la formation continue des salariés.

La note de lecture de Charlène Millet, « *La professionnalisation : vers un nouveau façonnage de l'Université ?* » réitère la question du dilemme de l'Université entre le besoin de répondre à l'insertion professionnelle des étudiants et celui de produire des savoirs académiques. Elle annonce la troisième partie de l'ouvrage, centrée sur la professionnalisation des acteurs.

Jean-François Marcel amorce le débat avec l'exemple des professeurs de l'enseignement agricole public. Pour lui, l'enseignement demeure un métier qui s'apprend, tout en nécessitant l'acquisition du Master, garant de connaissances solides. Mais en se retrouvant directement en poste sans y être vraiment préparés, les enseignants, dont le travail s'est transformé, constatent un manque de moyens. Une meilleure reconnaissance de leur statut, des passerelles entre l'enseignement professionnel et le MASTER et le suivi d'objectifs de socialisation permettraient de donner à l'enseignant un réel pouvoir d'éduquer.

François Laspeyres, reprend à ce propos les trois modèles ayant contribué à la formation des enseignants. Le premier modèle, « successif » (1991 à 2009), permettait par l'alternance une analyse réflexive et par un travail pluri-catégoriel de créer de l'interaction entre les contenus et les acteurs. Le second modèle, « simultané », à partir de 2009 en imposant l'obtention du Master et du CAPES, a généré du bachotage et une prise de poste sans avoir été vraiment mis en situation d'enseignement. La suppression de l'année de stage en alternance a participé à ce que l'auteur qualifie de régression, avec son lot d'abandons. À partir de 2013, le modèle « intégratif » a rétabli l'alternance en donnant aux étudiants le statut de fonctionnaire stagiaire. L'intégration des organismes de formation dans les Universités, concilie finalement les savoirs académiques et pratiques liés à l'enseignement.

La note de lecture sur « *Les lumières du praticien réflexif* » de Tardif, Borges et Malo, réalisée par Claude-Alexandre Magot, donne ici à la réflexivité tout son sens en référence à l'approche de Schön.

Christiane MIAS poursuit cette réflexion avec la multiplicité des professionnels du travail social. Chacun ne donne pas le même sens au contexte, les repères diffèrent selon les corps professionnels avec des points communs (transmission, rappel du passé et réflexivité) devant surmonter les différences, comme la co-construction de représentations partagées entre les interventions thérapeutiques et éducatives autour d'un même projet. Mais le sentiment de contrôle sur l'action est indispensable pour le professionnel devant être reconnu comme tel dans et par son environnement. L'interrogation permanente individuelle

et collective de ces dimensions, sens, repères et contrôle sur l'action, favorisée par l'analyse des pratiques permet de gommer les différences induites par les différentes interventions. Dominique Besnard, complète ce regard sur le travail social. Il prend appui sur la méthode clinique, en référence au courant de la psychothérapie institutionnelle. Observation du sujet, temps nécessaire à sa mise en confiance et travail collectif entre professionnel en sont le fondement. Les formations des travailleurs sociaux se basent sur des « savoirs d'action », l'alternance et l'analyse des pratiques, avec comme spécificité, l'apprentissage collectif des situations de travail, pour mieux amorcer le travail en équipe et améliorer leurs compétences individuelles. Mais leur multiplicité les rend plutôt techniciens, avec l'inconvénient de donner peu ou pas d'importance au temps nécessaire à la construction d'une relation avec le sujet, et de mettre en avant la prédiction au lieu de la prévention. La solution, pour cet auteur, est de pouvoir articuler les savoirs disciplinaires avec ceux issus de l'expérience et de favoriser l'approche pluriprofessionnelle, car celle pluridisciplinaire technicise trop les interventions.

Cet ouvrage est une mine de réflexion au sujet de la professionnalisation et des représentations qu'il génère. La conclusion amenée par l'un de ses coordinateurs, Stéphane Guillon élargit le débat avec un regard lucide sur les raisons qui écartent de l'emploi les « décrocheurs » du système éducatif, plutôt que les diplômés. Mais le « risque de « cannibalisation » par les formations professionnalisantes me semble être exagéré. Connaissances et compétences s'assimilent réciproquement. Les formations (pré)professionnalisantes retiennent plus facilement les « décrocheurs ». L'alternance abandonnée puis reprise par la formation des enseignants en France montre sa force, au même titre que l'alternance intégrative dans la formation des travailleurs sociaux. Il est sans doute temps d'indifférencier les statuts du savant et de l'expert, comme étant des professionnels au service de leur entreprise, des travailleurs en tout cas, œuvrant pour l'utilité sociale. Celle de s'intéresser aux « fugeurs » du système éducatif, commence sans doute aussi par une réconciliation des systèmes éducatif et économique portés par des valeurs humanistes fortes et fondées sur l'égalité des chances, et celle aussi du vivre ensemble.